



SERVICE DE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Tél : 03 27 95 95 02

Fax : 03 27 92 98 64

www.mairie-en-ligne.com

HEURES D'OUVERTURE :

Lundi, Mercredi, Jeudi

de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Mardi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h

Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h

Hôtel de Ville – 1 rue Jules Ferry – 59552 Lambres-lez-Douai

www.mairie-lambreslezdouai.fr

DEMANDE DE REPAS À DOMICILE

Ce service est destiné aux personnes de 70 ans et plus, aux personnes à mobilité réduite ou porteuses de handicap, à celles ayant des problèmes particuliers ou dans certaines situations (retour d'hospitalisation).

Conditions d'obtention :

- Le prix du repas varie suivant le montant de l'imposition du demandeur, à fournir chaque année. Le règlement se fait uniquement par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Tarifs au 01/01/2012 :

- | | | |
|----------------------|-----------|----------------------|
| - Tickets « orange » | ▶ 30.50 € | : non imposable |
| - Tickets « bleu » | ▶ 31.36 € | : jusqu'à 500€ |
| - Tickets « vert » | ▶ 32.08 € | : de 500€ à 1.000€ |
| - Tickets « rouge » | ▶ 32.86 € | : de 1.000€ à 1.500€ |
| - Tickets « blanc » | ▶ 33.64 € | : de 1.500 à 2.000€ |
| - Tickets « gris » | ▶ 34.42 € | : de 2.000 à 2.500€ |
| - Tickets « mauve » | ▶ 35.20 € | : de 2.500 à 3.000€ |
| - Tickets « jaune » | ▶ 39.40 € | : au-delà de 3.000 € |

Formalités :

- Se présenter au Centre Communal d'Action Sociale avec son dernier avis d'imposition. Contre règlement par chèque, le bénéficiaire se voit remettre des tickets repas par plaquette de six repas.

Délai d'obtention :

- Immédiat à la mise en place puis vente de tickets le mardi tous les quinze jours suivant le calendrier établi chaque année disponible sur les présentoirs.
